



DIANOR ANNONCE LES RÉSULTATS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
DES ACTIONNAIRES; RÉCEPTION DU PERMIS D'EAU POUR
L'ÉCHANTILLONNAGE EN VRAC.

Val-d'Or, Canada – 25 août 2010 – **Ressources Dianor inc. (DOR : Bourse de croissance TSX)** annonce que lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire qui s'est tenue le 24 août, 2010 à Laval, Québec, les actionnaires ont réélu John Ryder, Daniel Duval, Nicholas Houghton, Pierre Paquet, Octavio Soares, Neil Wiener et Werner Zapfe au conseil d'administration. M. Ryder est le président et chef de la direction de Dianor et M. Duval est le président du conseil et chef des finances. Les actionnaires ont également réélu KPMG LLP, comptables agréés, au poste de vérificateurs de la compagnie.

Lors de l'assemblée, les actionnaires de Dianor ont adopté une résolution approuvant la création possible d'un nouvel « actionnaire dominant » de la compagnie, au sens où cette expression est définie dans les politiques de la Bourse de croissance TSX, qui pourrait résulter de l'émission d'actions ordinaires de la compagnie aux termes d'une convention de placement d'actions de soutien modifiée et mise à jour intervenue en date du 9 juillet 2010 entre la compagnie et Kodiak Capital Group, LLC. Les actionnaires de Dianor ont aussi adopté une résolution spéciale approuvant, ratifiant et confirmant le Règlement n°2010-1 de la compagnie relatif à une réduction du montant du capital-actions émis de la compagnie, le tout dans le cadre de la distribution projetée aux actionnaires de Dianor d'une partie des actions d'une nouvelle compagnie qui se consacrera à l'exploration diamantifère sur les propriétés Ekomiak situées dans la région de la Baie-James au Québec.

La compagnie est aussi heureuse d'annoncer qu'elle a reçu le permis de prélèvement d'eau requis pour le projet d'échantillonnage en vrac du Ministère de l'environnement de l'Ontario le 23 août 2010. Deux permis sont nécessaires, un pour prélever de l'eau qui alimentera la production des rampes et l'usine d'échantillonnage et un autre qui servira à pomper l'eau des rampes. Les permis sont valides jusqu'au 1^{er} septembre 2014. Dianor est très reconnaissante envers le Ministère pour le traitement rapide des demandes de permis.

Présentement, la compagnie est en processus de demande pour des certificats d'autorisations pour l'eau et l'air.

La présentation PowerPoint conçue par le chef de la direction de Dianor présentée lors de l'assemblée annuelle du 24 août 2010 sera disponible à la fin de la journée sur le site Internet de la compagnie www.dianor.com.

À propos de Dianor

Dianor est une compagnie d'exploration innovatrice qui concentre ses activités à faire progresser l'exploration diamantifère dans le Craton supérieur canadien. Le projet diamantifère Leadbetter est son projet phare et son projet d'exploration le plus avancé. Il est géographiquement bien situé et facilement accessible, soit à quelque 12 kilomètres au nord-est de la municipalité de Wawa dans le nord de l'Ontario. Depuis 2005, des travaux d'exploration considérables ont été effectués sur cette propriété, dont le conglomérat archéen vieux de 2,697 milliards d'années contient des diamants, de l'or, des saphirs et des rubis (*communiqué de presse du 18 janvier 2007*). L'estimation préliminaire de tonnage de ce conglomérat se situe entre 549 et 583 millions de tonnes (*communiqué de presse du 24 juillet 2007*). D'autres découvertes diamantifères, dont celles renfermant des diamants rares de couleur mauve, dans un contexte géologique d'âge (de période archéenne) et de type

similaires, ont été faites par la société au Québec en 2008 (*communiqués de presse du 3 mars, du 10 avril et du 13 mai 2008*). Les propriétés diamantifères du Québec ont enrichi le portefeuille de la société de cibles d'exploration faciles d'accès et bon marché. Ces découvertes de diamants – tant en Ontario qu'au Québec – sont à la fois uniques et parmi les plus vieilles occurrences porteuses de diamants au monde.

Pour de amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

M. John Ryder, géologue
Président et chef de la direction
Ressources Dianor Inc.
Tél. : (819) 825-7090
Télec. : (819) 825-7545
Courriel : info@dianor.com

M. Daniel Duval
*Président du conseil
et chef des finances*
Ressources Dianor Inc.
Tél. : (819) 825-7090
Télec. : (819) 825-7545
Courriel : info@dianor.com

M. Tyler M. Troup, B. Com
Senior Associate
RMG IR
Resultz Media Group Corp.
Tél. : (877) 301-9748
Télec. : (519) 979-7820
Courriel : Tyler@thinkRMG.com

Vous pouvez également visiter notre site Web à l'adresse suivante : **www.dianor.com**

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre de vente de titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi intitulée United States Securities Act of 1933, en sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'État et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ou à une personne des États-Unis à moins qu'ils ne soient inscrits en vertu de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières d'État applicables ou qu'une dispense d'inscription ne soit disponible.

Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à être diffusé par les agences de transmission des États-Unis ni à être publié aux États-Unis.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.